



# NOTE DE SUIVI

**Ordonnance portant assentiment à : l'Accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part, fait à Bruxelles le 26 juin 2012**

<b>Référence avis</b>	A-2015-049-CES
<b>Avis du Conseil rendu le</b>	17 septembre 2015
<b>Ordonnance promulguée le</b>	23 juin 2016
<b>Ordonnance publiée le</b>	15 septembre 2016

Cette note de suivi se limite à prendre acte de la publication de cette ordonnance au Moniteur Belge, étant donné que le Conseil n'avait formulé aucune remarque quant à l'avant-projet d'ordonnance qui lui avait été soumis.

\*  
\*       \*